

IFA France

Modification des règles de classe

La modification suivante a été approuvée par l'Assemblée Générale de l'IFA tenue à Porto le 7 mai 2021.

*INSÉRER LA NOUVELLE RÈGLE*

*C.7.3 (b) L'utilisation de roulements à billes et à rouleaux est interdite pour le collier de mât, le pied de mât, l'étambrai et l'accastillage de pied de mât.*

*Les articles en vigueur numérotés C.7.3 (b), (c), (d) et (e) doivent être re-numérotés en (c), (d), (e) et (f).*

*Motif : éviter une évolution inutile des systèmes et de l'accastillage de la flotte existante.*

*Une deuxième proposition modifiant la règle sur les coussins de rappel a été rejetée et doit être révisée.*

Le texte original est publié dans la revue FINNFARE de juillet 2021. Il n'est pas encore sur le site de World Sailing.

A. Bujeaud, 13 août 2021